



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur [lyoncapitale.fr](http://lyoncapitale.fr)

Téléchargé le 01 / 01 / 2026 à 16:30

Date de publication : vendredi 26 décembre 2025 à 02:21

Type : Multi-modifications

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

MG2R IMMO

SARL au capital de 500 €

Siège social :

10 place de la Libération 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux

808 133 698 RCS de Romans-sur-Isère

Aux termes de l'AGE en date du 25/12/2025 les associés ont décidé de :

- étendre l'objet social aux activités d'acquisition et la gestion de parts sociales, actions et valeurs mobilières dans toute société civile ou commerciale, La mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique, L'assistance financière, administrative, comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe par tous moyens et notamment : la mise à disposition de personnel administratif et comptable, la formation et l'information de tout personnel, la gestion la location de tout immeuble, la négociation de tout contrat, etc. Tous conseils et prestations de services Transaction immobilière, gestion immobilière, négociation immobilière et perception de commissions liées à la négociation et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- transférer le siège social au 784 chemin de la Croze - 26130 ST RESTITUT à compter du 25/12/2025

- transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du

25/12/2025. et a nommé Président M. ROSATI Rapahël, demeurant 75 chemin des Guepiers - 26130 CLANSAYES.

Il a également été nommé Directeur Général : Mme GONTHIER Morgane, demeurant 75 chemin des Guepiers - 26130 CLANSAYES.

Accès aux assemblées et vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Modification du RCS de Romans-sur-Isère

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/309af792-d88f-4216-a13a-d684d43ccce9-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre  
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex